



18,3 km

Suivre le tracé de la piste cyclable en droite-gauche et traverser la départementale

Nous montons en forêt avant de redescendre près de la route.



19,3 km

A hauteur du rond-point, prendre la piste cyclable de gauche, couper la D 117 puis descendre à gauche, rue du Petit Bièvres.

Nous entrons dans Bièvres, franchissons le passage à niveau puis le pont de la Bièvre et partons pour une longue et éreintante ascension.



20,0 km

Monter à droite au rond-point, rue de Paris.



20,2 km

Monter à gauche en direction du cimetière, rue Odilon Redon.

Nous longeons celui-ci un instant, quittons Bièvres et poursuivons l'ascension sur une chaussée très dégradée.



21,0 km

Descendre à droite en forêt, chemin Cholette, comme l'indique le balisage blanc et rouge.

Le chemin est étroit et sinueux. Après un virage à droite, nous filons dans une descente rapide et technique.



22,1 km

Au bout du chemin, retrouver l'asphalte. Au bas de la pente, aux feux tricolores, bifurquer à gauche.

Nous passons devant le musée de la Photographie.



22,9 km

Tourner à droite à l'intersection, passer le pont sous la N 118 puis filer tout droit sur une route partiellement goudronnée.

Nous passons près du plan d'eau de l'Abbaye aux Bois.



23,1 km

Monter tout droit en piste cyclable.

Nous partons pour une longue ascension dans la forêt domaniale de Verrières.



23,7 km

Au sommet de la côte, prendre un court instant l'allée goudronnée à gauche puis tourner à droite au rond-point.

Nous filons tout droit sur une large allée forestière nommée chemin de Verrières



24,1 km

Virer à gauche à l'intersection, route forestière de la Genetrière.

L'allée en terre est très roulante.